



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 3 octobre 2013

## Communiqué de presse

### **Mouvement de grève sur le réseau de bus Mozaïk**

Depuis le 26 août, le réseau de bus Mozaïk est touché par un mouvement de grève qui a conduit progressivement à un quasi arrêt du service de transport public sur le territoire de la CACEM.

Dans ce conflit, l'État, par l'intermédiaire de la direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIECCTE), a œuvré pour accompagner les discussions entre les parties, en les recevant à plusieurs reprises. Ce fut encore le cas les vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 septembre, lors des réunions qui se sont tenues entre grévistes et sous-traitants, et qui ont débouché sur la signature d'un accord de principe, qui engage ses signataires.

Malgré ces discussions, le blocage perdure.

La poursuite active du dialogue entre toutes les parties est la seule voie possible pour sortir de ce conflit. Le Préfet appelle par conséquent chacune des parties à faire preuve de responsabilité face à une situation qui pénalise chaque jour davantage les usagers du transport en commun et n'incite pas au développement de l'usage de celui-ci.

L'État poursuivra sa participation aux réunions où sa présence est souhaitée par l'intermédiaire de la DIECCTE.

Par ailleurs, dans le respect du droit de grève et des décisions de justice, il s'assurera également du respect de la liberté de travail et de circulation.

#### Contact presse

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

[audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr](mailto:audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr)